

A photograph of a man in a blue shirt and brown pants working in a garden. He is using a tool to dig or till the soil. The garden is surrounded by a stone wall and trees. The background shows a rural landscape with more trees and a building.

Le printemps est là...

à vos jardins !!!

Cambriolages, vols, sécurité
routière, dangers internet,
c'est l'affaire de tous



édito



sommaire

DOSSIER :
Cambriolages, vols,
sécurité routière, dangers
internet, c'est l'affaire
de tous >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
Mercus, d'un siècle à l'autre
>>> p. 4 et 5

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >>> p. 6 à 9

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSOS INFOS >>> p. 10 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 12

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

“Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent”, ce n'est pas moi qui le dis, mais le grand philosophe Nicolas Machiavel. Je voulais vous offrir cette citation car, il me semble, que vous la méritez tous.

Alors que la morosité est devenue ambiante dans notre commune comme partout ailleurs, vous êtes toujours d'humeur égale. Vos commerces ont toujours les portes grandes ouvertes pour accueillir les clients et leurs soucis.

Certains d'entre nous sont acculés au chômage technique, d'autres ont perdu leur emploi... Ces situations entraînent pour eux des difficultés à “joindre les deux bouts”.

Cette période difficile est, nous l'espérons tous, passagère. Il faut espérer et trouver de nouvelles opportunités.

Le conseil municipal et moi-même refusons de céder à la morosité et poursuivons notre objectif : préserver la qualité de vie de nos concitoyens et faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Ainsi, les opérations tendant à embellir nos villages et à faciliter la vie de leurs habitants, vont se poursuivre.

Cette année, seront notamment commencés ou réalisés les travaux suivants :

- fin de l'aménagement des rues Gabriel Péri et du 19 mars 1962 ;
- poursuite de la réhabilitation des lavoirs et fontaines à Mercus et à Jarnat et de la réfection des réseaux (eaux, électricité...) à Jarnat ;
- création d'une aire de jeux à Mercus ;
- début des travaux de mise en sécurité des bâtiments communaux.

Je ne peux passer sous silence, le projet de la création d'une “maison de santé pluridisciplinaire”. Projet qui nous tient à cœur, tant il nous semble utile à tous.

Les dossiers de demande de financement ont été adressés aux diverses institutions, nous sommes en attente des réponses.

Parallèlement, une réflexion est menée sur les possibilités de réhabilitation de certains bâtiments communaux existants.

Vous pouvez le constater, l'enthousiasme de l'équipe municipale ne faiblit pas.

Depuis 2001, les 3 équipes municipales qui se sont succédées à mes côtés m'ont apporté leur soutien et témoigné leur confiance. Je les en remercie.

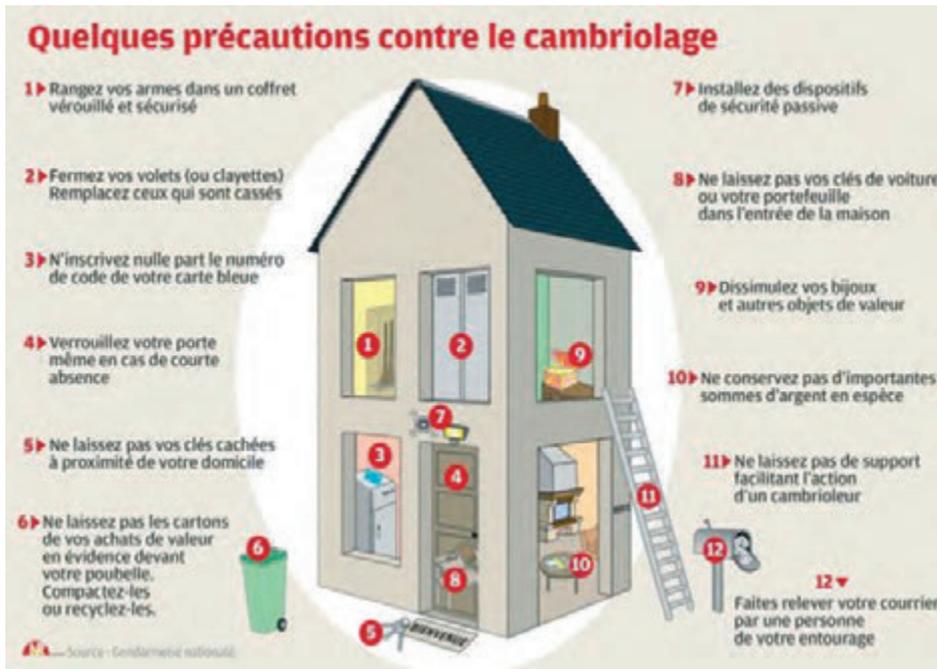
La gestion rigoureuse que j'ai menée à leur côté a permis de faire de notre commune, dont je suis fier d'être le maire, ce qu'elle est devenue.

Le Maire,
José LORENZO



Cambriolages, vols, sécurité routière, dangers d'internet... ... c'est l'affaire de tous

Dans notre vie quotidienne, nous pouvons être confrontés à ces situations préjudiciables. Aussi afin de prévenir ces risques qui nous guettent voici quelques conseils et moyens qui peuvent être facilement mis en œuvre par chacun d'entre nous.



Mais aussi.....

- dresser une liste de vos objets de valeur avec justificatifs à l'appui et références ;
- en cas d'absence, fermer les portes et fenêtres et si possible les faire ouvrir régulièrement par des voisins.

Dans l'action

- donner l'alerte et tenter d'identifier les auteurs ;
- ne pas prendre de risque ;
- maintenir les lieux en état.

LE VOL DANS UN VÉHICULE QUELQUES MESURES À PRENDRE

- Penser à verrouiller les portes du véhicule.
- Si possible stationner son véhicule dans un endroit passant (le jour) et sous des lampadaires (la nuit).
- Ne jamais placer son sac à main ou son portefeuille sous un siège ou dans le coffre.
- Ne jamais laisser des affaires de valeur sur le siège du véhicule à la vue des passants.

Si vous assistez à un vol à la roulotte, notez tous les détails indispensables (plaque d'immatriculation, couleur du véhicule, etc.) et prévenez la gendarmerie ([appelez le 17](tel:17)).



VOL PAR RUSE / ABUS DE FAIBLESSE MISES EN GARDE

- Ne pas faire confiance à un inconnu ni répondre à ses demandes.
- Ne jamais fournir ses coordonnées bancaires à un tiers inconnu.
- Vérifier l'identité ou sa carte professionnelle.

ARNAQUE DU WEB : MISE EN GARDE

ACHATS EN LIGNE

- Vérifiez bien l'adresse de connexion https:// et le cadenas.
- Utiliser une "e-carte" si possible.
- Pas de commande sur une borne.
- Déconnexion systématique sur les sites bancaires.

MAIL ET IDENTITÉ

- Ne pas ouvrir un mail dont vous ne connaissez pas l'origine.
- Changer de mot de passe en cas de doute et le complexifier.
- Éviter les adresses indiquant mon nom et prénoms, utiliser des pseudonymes.
- Attention aux mails à caractère commerciaux ou publicitaires surtout contenant des fautes.

OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Communiqué de thierry GUÉDEAU, policier municipal.

Les beaux jours arrivent. si vous devez vous absenter de votre domicile de manière prolongée et ce, quelle que soit la période, je vous invite fortement à prendre attache avec le service de police municipale de mercusgarrabet (tél : 05.34.09.86.10) ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de tarascon sur ariège (tél : 05.61.05.60.17) afin de signaler votre absence. Ainsi informées, les forces de sécurité ne seront que plus vigilantes à l'égard de votre bien. Gardons à l'esprit que la sécurité est l'affaire de tous.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

- Attacher sa ceinture de sécurité.
- Ne pas téléphoner au volant et ne pas utiliser d'oreillette.
- Attacher les enfants en bas âge dans des sièges auto.
- S'assurer que tous les passagers sont attachés avant de démarrer.
- Respecter les limitations de vitesse et la signalisation.
- Avant de prendre le volant ne pas consommer d'alcool.
- La consommation de stupéfiants est interdite.

Avec 26 morts à déplorer, l'année 2016 a été la plus meurtrière sur les routes d'Ariège depuis 2002. Les causes de ces drames tiennent principalement au développement de comportement à risque : vitesse excessive, conduite sous alcool et/ou stupéfiants, refus de priorité, baisse de la vigilance du fait de l'utilisation du téléphone.

(source : note de Mme la Préfète adressée aux Maires, du 1^{er} février 2017)



MERCUS, D'UN SIECLE A L'AUTRE

Janvier 2017 : le froid est piquant ce matin dans les rues du village et il est encore tôt...

Les habitants frileux évitent de mettre le nez dehors, sauf nécessité absolue.

Quelques courageux pourtant, bien emmitoufflés, bravent la température glaciale pour se rendre à la boulangerie AMIEL. La fournée matinale est déjà en place sur les rayonnages et une bonne odeur de pain frais et de croissant chaud vous accueille dès l'entrée du magasin. On échange quelques nouvelles en plaisantant sur la météo du jour mais déjà il faut ressortir dans le froid. Il suffit alors de traverser la rue principale pour venir se réfugier chez Alex et Béa TERRAL nos épiciers à l'enseigne de PROXI. C'est un plaisir de parcourir les rayons bien éclairés et agencés. Le choix de produits est assez vaste pour répondre aux premières nécessités des personnes non motorisées et remplir leur panier : le journal, quelques fruits et légumes, un peu de viande, laitages et biscuits, un soupçon de bavardage et il faut vite rentrer mitonner le repas.

Il est presque 9 h. Sur la place, devant l'école, le ballet rituel des voitures a déjà commencé. Les enfants encore ensommeillés se hâtent dans le froid pour rejoindre leur classe. La Poste et la Mairie ouvriront leur porte dès 9 h pour accueillir, renseigner, administrés et clients, peu nombreux il est vrai en ce matin glacé.

A quelques pas de là, le cabinet du docteur GARCIA ne désemplit pas. Nous sommes au cœur de l'hiver, rhumes et gripes ne désarment pas !! Juste à côté, la vitrine de Madame PETIOT notre modiste, nous fait rêver d'élégance. Sagement posés sur leurs présentoirs, chapeaux et créations sont une invite à la tentation. Quelques tableaux ravissants disposés çà et là, donnent à l'ensemble des allures de mini-galerie d'art.

Car les Mercusiennes ont du goût et les coquettes ne sont pas oubliées bien au contraire !

Ainsi, sur la place, le salon de coiffure de Marie-France MORALES et la cabine d'esthétique d'Amandine BARRIERE sont prêts à recevoir leurs fidèles clientes. Deux endroits essentiels qui font le bonheur de toutes ces dames soucieuses de leur apparence. Jouxant l'épicerie, le café restaurant "Le Cathare" est ouvert et Christophe MONLONG, son propriétaire, est déjà à l'œuvre pour être fin prêt à recevoir les clients affamés du repas de midi. De bonnes odeurs appétissantes ne vont pas tarder à s'échapper.

Soudain devant ce tableau familier et quotidien de notre vie actuelle d'autres images viennent se superposer... d'autres personnages aujourd'hui disparus pour la plupart,

hantent encore ces lieux et la mémoire de certains d'entre nous...

Images sépia d'un temps passé, pas si ancien après tout et qu'un rien suffirait à faire renaître. Ne serait-il pas plaisant de remonter un peu les années pour s'adonner à la nostalgie et se promener dans les rues de notre village plus jeune d'un demi-siècle ?

Une balade dans les années "60" qui pourrait commencer dès l'entrée de Mercus où l'activité de l'usine d'aluminium PECHINEY était très importante faisant vivre beaucoup de foyers. Ouvriers, techniciens et employés y travaillaient provoquant une effervescence qui s'est réduite comme peau de chagrin au fil du temps pour aboutir à l'effectif actuel d'une quarantaine de personnes. De nos jours PECHINEY est devenu PRAXAIR, dirigé par Monsieur MAZET. En ce temps-là on pouvait assister tous les matins à l'arrivée de quelques employés n'habitant pas le village, descendant du train en gare de Mercus encore en service. Gare très active alors et qui reliait notre village à tous ceux de la ligne SNCF TOULOUSE-LA TOUR DE CAROL;

Continuons notre promenade en remontant la rue principale, elle nous conduit maintenant devant la forge de Pierre TARTIE, devenue depuis, et après transformation, un petit immeuble collectif de l'OPAH. Cette ancienne forge avoisinait le café de Louis CANAL, où servaient son épouse Hélène et sa fille Christiane. En face on pouvait voir son atelier de mécanique générale, plomberie et travaux divers. Il n'existait pas une réparation qu'il ne serait pas capable d'effectuer et son antre débordait d'une accumulation de pièces mal définies et dont lui seul connaissait l'utilité. Tous les habitants faisaient appel à ses services et il avait fort à faire. En remontant la rue, sur la gauche, on trouvait l'atelier du menuisier Victor ASTRE, autre figure emblématique Mercusienne dans ces années-là.

Mais le chemin n'était pas si long pour arriver sur la place du village. Plus étroite que de nos jours, elle était bordée de plusieurs



Les photos anciennes sont extraites de l'ouvrage "Tarascos et son canton d'un siècle à l'autre" par Roger LATOUR

jardins appartenant à quelques résidents voisins et qui la séparaient de la route nationale. Les platanes qui y poussaient étaient encore bien malingres !!

La MAIRIE occupait le bâtiment central qui abritait aussi, de part et d'autre, les ECOLES PRIMAIRES de filles et de garçons séparées. La POSTE en revanche était déjà à sa place actuelle et le facteur receveur y résidait à l'étage.

A la sortie de la place, en direction de Garrabet plusieurs commerces alimentaires se partageaient la clientèle de cette époque, plus nombreuse, peu motorisée et non habituée à fréquenter les grandes surfaces. Il y avait la COOPERATIVE avec Olivia CANAL, l'épicerie de Raymond ARSEQUEL et enfin l'EPARGNE de Marcel DELMAS.

L'ancêtre du "CATHARE" était le café de René DARAUX. Il était le lieu de rencontre privilégié des jeunes garçons qui disputaient des parties de billards sans fin, et de toutes sortes de rassemblements joyeux. Notre Boulangerie AMIEL, véritable institution, était déjà là et c'était Gilbert dit "Gégé" qui y cuisait le pain.

Le coiffeur Pierre CANAL avait son salon face à la COOP. Il était le fils d'Olivia CANAL. Il avait un concurrent en la personne de Bernard DELPONT, installé dans la maison en pierre à la sortie du village sur la droite.

Certains jours, Francis FONQUERGNE venait installer sa boucherie itinérante dans une pièce qui lui était réservée dans l'actuelle maison BARRIERE et qui appartenait alors à Antonia LAFAILLE.

Les inévitables transformations liées à la vie moderne et à ses exigences, à ses profondes mutations ont modifié inexorablement le tissu urbain de Mercus... pourtant l'essentiel demeure. La qualité de vie des résidents a progressé et la douceur de vivre ici, reste l'atout majeur de nos villages. Il n'est pour s'en convaincre, que de constater le nombre des nouvelles constructions venues s'ajouter au fil des années.

"Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme".

Cette maxime attribuée à LAVOISIER, s'applique parfaitement à notre évolution. Et même s'il est bon parfois de se remémorer nos jeunes années, gardons à l'esprit qu'elles sont le socle sur lequel nous devons bâtir notre avenir commun.

Un grand merci à quelques "anciens" de la commune qui ont bien voulu m'aider, en évoquant leurs souvenirs.

Josette RICHARD



LA VIE AU CENTRE DE LOISIRS DE MERCUS

Ça bouge à l'ALAE

Depuis les vacances de février, de nouveaux animateurs ont intégré l'équipe. Emma et Andy sont partis pour des raisons professionnelles, ils ont rejoint leurs terres d'origine. Digne pour l'une, Mayotte pour l'autre.

Bien connu des enfants, puisqu'il est responsable de l'ALSH durant certaines périodes de l'année, Rémi BLANC dirige désormais le site. Avec l'aide des directeurs dont Pascale MANIVAL, qui a assuré l'intérim en Octobre, Rémi s'est installé dans ses nouvelles fonctions avec sérénité et efficacité.

Pour autant, rien ne sera "chamboulé", car il fait bon vivre à l'ALAE de Mercus. Les enfants y ont leurs habitudes, et les animateurs, prennent en compte leurs besoins afin d'assurer leur bien-être pendant la durée du temps périscolaire.

Les "ateliers" et les séances "d'aide aux devoirs" ont repris. Dans les 2 salles et le gymnase mis à disposition par la Commune, l'ambiance est au beau fixe. Les menus concoctés par Carole et Sarah, confortent l'adage selon lequel "on fait des têtes pleines avec des ventres bien remplis"..

Côté ALSH, il y a aussi du nouveau

Un centre de loisirs pour les juniors (collégiens) a été mis en place. Un démarrage réussi pour cette nouvelle structure : un programme adapté, réfléchi avec eux, des animateurs pleinement investis dans ce projet.

Tout va pour le mieux au centre de loisirs de Mercus.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous retrouver sur le blog des ALAE/ALSH du Pays de Tarascon <http://alshpaysdetarascon.unblog.fr/>.
téléphoner au 05 61 05 19 64, ou rencontrer les animateurs.



CÉLINE ET LES PLUS GRANDS



le mot du maire

Le bénévolat basé sur le volontariat est une activité à but non lucratif, exercée au sein d'une association, d'un syndicat ou d'une structure publique.

Sans toutefois déprécier le travail des bénévoles qui œuvrent dans les nombreuses associations de notre commune, je tiens à mettre l'accent sur celui accompli dans les domaines périscolaire, culturel et social par des volontaires non élus et non rémunérés.

Je veux parler de la vingtaine de personnes qui œuvrent au sein de structures mises en place et gérées par la commune ou la communauté des communes en faveur des administrés (aide aux devoirs, bibliothèque, CCAS, commissions).

Toutes donnent de leur temps libre pour mener une action qui leur tient à cœur, tout en participant à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyens.

Je les félicite et les remercie chaleureusement.

José LORENZO

LA CRÈCHE

2017 VIENT AUSSI DE COMMENCER CHEZ "LES COCCINELLES"

A leur retour de vacances, les enfants ont assisté avec beaucoup de plaisir à un spectacle de magie. Le Père Noël étant passé en leur absence, ils ont ouvert les cadeaux après le goûter servi en famille.

Tout au long de l'année écoulée, nos chers petits ont partagé des activités. Ils ont effectué des visites à la bibliothèque, et profité de séances de musique animées par une intervenante. Avec la rentrée, ils ont bénéficié de sorties mensuelles à la ludothèque. Dès l'arrivée des beaux jours, ils seront conduits à la piscine. Dans la mesure du possible, ils partent à la découverte du village et de la campagne environnante.

Le multi-accueil qui ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 a une capacité d'accueil de 17 enfants. Il est animé par une équipe de professionnelles dynamique et accueillante : 1 directrice et son adjointe, toutes deux éducatrices de jeunes enfants ; 2 auxiliaires de puériculture, 2 animatrices titulaires du CAP petite enfance et 1 agent d'entretien.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la directrice qui vous recevra les mardis, jeudis et vendredis.

Rentrée de septembre 2017 : Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur la liste d'attente.

VŒUX DU MAIRE

Le 7 janvier dernier, le Maire et le conseil municipal recevaient les administrés pour la traditionnelle cérémonie des vœux très appréciée par les habitants venus en nombre.

Après avoir évoqué les diminutions des dotations de l'Etat, José LORENZO a dressé la liste des réalisations de l'année écoulée, et présenté les projets 2017 et des années à venir. Il a précisé notamment, qu'une étude concernant la réalisation d'une maison médicale pluridisciplinaire était actuellement en cours.

Place ensuite aux remerciements pour les différents acteurs de la vie municipale : les élus, le personnel, les commissions, les bénévoles, les membres du CCAS... Les partenaires Etat, Région, Département, SMDEA, SDE 09, Régie Municipale d'Electricité... ont également été remerciés pour l'aide financière ou technique apportée à la commune.

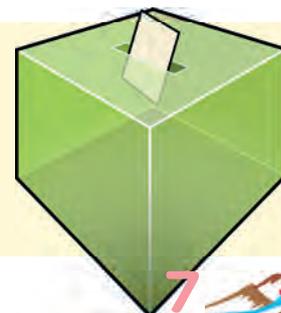
Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, il a rendu hommage aux artisans, commerçants, agriculteurs et aux acteurs du tissu associatif.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié accompagné de mises en bouches préparées par les élus, et de petits fours concoctés par la boulangerie Amiel. Retrouvailles, bavardages et conciliabules ont ponctué ce moment de convivialité.



ELECTIONS - 2017, année de la refonte électorale

Une nouvelle carte électorale vous a été remise, en remplacement de celle que vous déteniez jusqu'alors. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote, où son destinataire pourra alors la récupérer, le jour du scrutin, en présentant une pièce d'identité. **Lors des élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) et législatives (11 et 18 juin 2017) présentez-vous au bureau de vote muni d'une pièce d'identité et de la carte électorale.**



INFOS PRATIQUES

COLLECTE "DÉCHETS VERTS" ET "ENCOMBRANTS"

Suite à la mise en place par le SMECTOM, des nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie d'Arignac (§ bulletin municipal n° 61), désormais, **la collecte des "déchets verts" et "encombrants" se fera les 1^{er} et 3^{ème} LUNDIS du mois.**

DÉFIBRILLATEURS

A Garrabet, **le défibrillateur est installé sous le préau de l'ancienne école**, et non sous le lavoir comme indiqué dans le précédent bulletin municipal.

Nous vous prions de bien vouloir excuser cette erreur.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis le 7 mars 2017, les usagers souhaitant effectuer une demande de CNI devront se rendre dans **une commune équipée d'un dispositif de recueil (DR).**

En Ariège, 12 communes sont équipées de DR : Ax les Thermes, Castillon en Couserans, Foix, Lavelanet, le Mas d'Azil, Massat, Mazères, et à partir du mois d'Avril Mirepoix, Pamiers, Saint Girons, Saverdun, Tarascon sur Ariège.

Les demandes de CNI et de passeports étant déterritorialisées, les usagers peuvent se rendre dans toute commune équipée de leur choix, y compris dans des communes d'autres départements.

Source : Note de la Préfecture du 6 mars 2017

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes filles et jeunes gens de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} année munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile ; Après ces démarches, une attestation leur sera remise. Cette attestation leur sera demandée lors de l'inscription aux examens et concours publics (baccalauréat, permis de conduire,...).

Les enfants de l'école d'Amplaing participent à l'alevinage de nos cours d'eaux. Ils nous en expliquent le déroulement.

UN ÉLEVAGE

La fédération de pêche de l'Ariège est venue nous apporter des œufs de truite, Julien nous a expliqué comment il fallait entretenir l'aquarium. Nous avons vu éclore les œufs, nous avons attendu que les alevins vésiculés perdent leur poche pour les nourrir. Chaque jour, nous leur donnons à manger matin et soir.

Michel DUPUY (domicilié à Garrabet), président de l'association de pêche de Tarascon, est venu nous offrir notre permis de pêche. Si le temps le permet, nous irons pêcher tous ensemble au lac de Mercus à la fin de l'année scolaire.

Nos alevins vont bientôt être relâchés, nous sommes un peu tristes mais c'est une belle expérience.

Les CM1/ CM2 d'Amplaing

LA BIBLIOTHÈQUE

STATISTIQUES 2016

La bibliothèque intercommunale de Mercus continue à susciter un engouement auprès de la population.

4068 documents réservés aux jeunes et aux adultes, garnissent les rayonnages. La collection comporte 3687 livres (romans, biographies, romans policiers, revues,...) 354 CD et 47 DVD renouvelés régulièrement.

Les 167 abonnés (ils étaient 147 en 2015) ont emprunté tout au long de l'année 2418 documents (2176 en 2015).

Les enfants des écoles ne sont pas en reste, accompagnés des enseignants, ils ont effectué 16 visites au cours de l'année scolaire 2015/2016. Autant d'occasions de profiter de l'animation faite par Claudie, l'une des bibliothécaires bénévoles et Christophe, le coordinateur du réseau de lecture. Ces intermèdes culturels en période

scolaire leur permettent d'emprunter BD, romans ou albums et stimulent leur goût pour la lecture.

Les petits de la crèche n'ont pas été oubliés : Claudie se rend chez "Les Coccinelles" environ 1 fois par mois, le temps de leur lire une histoire et de déposer quelques ouvrages. Ils pourront les feuilleter ou en écouter la lecture faite par le personnel encadrant.

"Les plus belles histoires de Pomme d'Api" et "La vie est un jeu" de Djalla Maria LONGA, sont les ouvrages les plus empruntés le premier chez les jeunes, et le deuxième par les adultes.

Il est important de noter qu'en 2016, le réseau de Lecture A la Demande (LAD) de la communauté des communes du Pays de Tarascon a recensé 1867 (1680 en 2015) abonnés, pour lesquels 29974 (28053 en 2015) prêts ont été effectués.

On ne peut que se réjouir de ces résultats qui prouvent que le LAD se porte bien



**en
vue**

Brûlages des déchets verts : rappel

Afin de lutter contre la pollution de l'air par les particules, le brûlage à l'air libre de déchets verts ménagers (taille de haies, arbres, tonte de pelouse, ...) et autres déchets est interdit conformément au Règlement Sanitaire Départemental.

Cette interdiction s'applique même pour un brûlage de déchets à l'intérieur d'un bidon situé sur votre terrain.

Ces opérations de brûlage sont donc interdites dans les jardins ou les terrains sous peine de poursuites pénales.



DÉCHETS VERTS

LES TRAVAUX

- Réhabilitation du lavoir rue Gabriel Péri à Mercusl



- Pose de 2 portails devant l'ancienne école de Garrabet



Loto APEEMGA

Dimanche 12 mars dernier, l'association des parents d'élèves a organisé son traditionnel loto.

A l'entracte, les participants, venus nombreux apporter leur soutien aux actions menées en faveur de l'école, ont pu déguster les pâtisseries confectionnées par les mamans ainsi que les boissons servies par les bénévoles.

Madame DESENZANI, la présidente et son équipe avaient tout mis en œuvre pour assurer la réussite de cet après-midi de jeu. Pari gagné !!!!



La saison qui vient de se terminer s'est déroulée sans problème.

Les parties de chasse en commun avec les voisins de Cazenave sont concluantes : 54 sangliers, 6 cerfs et biches et 10 chevreuils ont été prélevés sur le territoire de Mercus et 52 sangliers et 8 chevreuils sur celui de Cazenave.

Félicitations au plus jeune et au doyen des chasseurs. Au cours de sa première saison, Cyril SICRE a prélevé un sanglier. Edilberto RINCON, le plus ancien a lui aussi "fait mouche".

Les chasseurs de bécasses et palombes plus discrets, affichent leur satisfaction quant à leur tableau de chasse. L'équipe "lièvre" a fait courir plusieurs animaux, pour n'en tuer qu'un seul, dans le but de protéger l'espèce qui revient en force,

Un repas de fin de saison a clôturé l'exercice. Joie et bonne humeur étaient au programme... Il a même été question de la création d'une chorale de "Çaçairots*" pour l'année prochaine. Le président remercie Monsieur le Maire, le conseil municipal et tous les propriétaires pour leur accueil et leur coopération.

La chasse est une passion, un art de vivre, et une tradition rurale de vie et de cohésion locale

*Çaçairot : mauvais chasseur (en occitan)



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Après avoir fêté Noël autour d'un repas-buffet offert par l'association, nos aînés ont démarré l'année 2017 dans la joie et la bonne humeur. Ils ont fêté l'anniversaire de Roger DENJEAN, qui pour l'occasion avait apporté gâteaux et millas.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 28 janvier a réuni la quasi-totalité des adhérents. Pas de surprise... Rose SEINGRIST a été reconduite dans ses fonctions de présidente.

Rendez-vous est pris au mois d'Avril pour la traditionnelle omelette de Pâques.



SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2016

- Germain FLORES donne le compte-rendu de l'avancement des travaux engagés sur la commune.

- **Maison de santé pluridisciplinaire : choix du maître d'œuvre**

Sur proposition de la commission d'appel d'offres qui a examiné les 3 candidatures reçues en Mairie, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre de la maison de santé pluridisciplinaire au cabinet SARL Goubert et Landes.

Montant des prestations 79 200 € HT.

- **Recensement de la population**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, décide :

- de désigner le policier municipal "coordonnateur" ;
- de recruter 3 agents recenseurs et de créer pour leur permettre d'exercer leur fonction 3 postes "d'agent recenseur".

Voté à l'unanimité.

- **Convention d'adhésion au service de santé et de sécurité au travail du Centre de Gestion**

Le conseil municipal autorise le maire à signer un avenant à cette convention.

- **Questions diverses**

Le maire informe l'assemblée que l'abri bus de Garrabet a été détérioré (vitres brisées).

SÉANCE DU 18 JANVIER 2017

- **PLU intercommunal**

Le maire, explique au conseil municipal que la loi ALUR préconise l'élaboration d'un PLU intercommunal après transfert de compétence en direction de la communauté des communes.

Le conseil municipal, considérant que ce transfert de compétence pourrait avoir un effet négatif sur les enjeux de la gestion du sol, émet un avis défavorable à ce transfert de compétence.

- **Acquisition parcelle – impasse de la Charretière**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir pour le compte de la commune la parcelle cadastrée B 2139 pour une superficie de 224 m² au prix de 750 €.

- **Maison de santé pluridisciplinaire**

Après avoir approuvé le projet de création de la maison de santé pluridisciplinaire, le conseil municipal décide de demander des aides financières aux institutions suivantes :

- Etat (DETR, FNADT, FSIL)
- Région Occitanie
- Conseil Départemental



Et dans le cadre de la réserve parlementaire attribuée aux députés et sénateurs. Cession LANDES à Jarnat : le prix d'achat de la parcelle est fixé à 2 €/m² - voté à l'unanimité

- **Demandes de subventions :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adresser une demande d'aide financière :

- à l'Etat (DETR 2017) et au conseil départemental pour la réalisation des travaux d'accessibilité.
- à l'Etat (DETR 2017), à la région Occitanie et au conseil départemental pour le financement des travaux de voirie prévus à Amplaing et à Garrabet.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2017

- **Parc Naturel Régional (PNR)**

Présentation du PNR par le Directeur Mathieu GRUEGE. Après en avoir débattu, le conseil municipal se positionne favorablement à l'adhésion au PNR en qualité de "commune associée".

Voté à l'unanimité

- **Recensement de la population**

Le conseil décide d'attribuer, à l'unanimité, une gratification de 200 € aux agents recenseurs

- **Talus rocheux à Amplaing**

Le Maire expose au conseil municipal que l'entreprise qui avait été retenue pour effectuer les travaux de confortement du talus rocheux à Amplaing, s'est retirée par manque de moyens techniques et de compétence.

Le conseil municipal à l'unanimité

- accepte le retrait de l'entreprise SOCA ;
- décide de confier la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage au service RTM ;

- décide que les travaux dont le montant s'élève à 29 076.00 € seront effectués par l'entreprise CAN sollicitée par RTM.

- **Personnel**

Le Maire expose au conseil municipal que l'ensemble du personnel communal a été reclassé conformément à la demande de l'Etat. Il convient donc de mettre en place le nouveau régime indemnitaire correspondant.

Voté à l'unanimité.

- **Maison de santé : création d'un budget annexe**

Le maire explique au conseil municipal qu'un budget annexe doit être créé pour assurer le financement de la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire. Il présente le budget 2017 équilibré à la somme de 808 720 € et le soumet au vote.

Voté à l'unanimité.

GROUPE VOCAL 5 H 30

Cette année, le groupe vocal 5H30 a chanté Noël "ensemble différemment" dans l'église de Mercus.

Les choristes ont interprété sur fond de film vidéo, des chants de Noël repris en chœur par le public venu nombreux assister à cette "veillée de Noël" pour le moins originale.

Guitare, violon, percussion, accordéon,... autant d'instruments joués par le Quatuor "Free sons" qui par leur prestation sur le thème "musique traditionnelle d'ici et d'ailleurs", a enchanté l'assistance.

Un vin d'honneur a clôturé cette après-midi dans une ambiance "bon enfant" en cette période de fin d'année propice aux rapprochements amicaux et chaleureux.



COMITÉS DES FÊTES

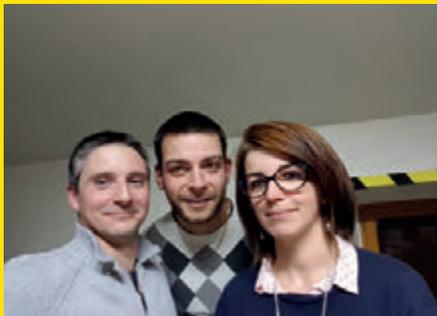
Les comités des fêtes de nos villages ont tenu chacun leur assemblée générale, à la suite de laquelle de nouveaux bureaux ont été élus.

Celui d'AMPLAING s'est doté d'un tout jeune Président en la personne de Boris CARRIÈRE. Il sera assisté de Véronique ALVES secrétaire, et de José DE ROSARIO, Trésorier.

A GARRABET, le Bureau est composé de : Franck DUPUY, reconduit dans ses fonctions de Président, Mickaël DE ROSARIO et Stéphanie DUPUY respectivement secrétaire et trésorière.

Concernant MERCUS, Thomas KNY, Président, Valentin MORENO, Secrétaire et Julien LAFAILLE, trésorier, forment le trio de tête.

Les formalités administratives terminées, les équipes se sont mises au travail. Objectif : réussir les fêtes locales qui animent nos villages en Juillet et Août. Faisons leur confiance, elles y parviendront.



Etat Civil

MARIAGES

18 février 2017 :
Hakim HACHEMI
et Sabrina BENANIBA
*Meilleurs vœux de bonheur
aux nouveaux époux.*

DÉCÈS

19 janvier 2017 :
Jean-Baptiste CARBONNE
22 janvier 2017 : Baptiste POUSSE
12 février 2017 : Patrick CAREME
13 février 2017 : Joseph AMIEL
10 mars 2017 : Adèle MATHE
*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

animations

JEUDI 25 MAI 2017
RALLYE PROMENADE
organisé par le comité des
fêtes de Mercus

SAMEDI 24 JUIN 2017
PASSAGE DE L'ARIÉGEOISE